



Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat soutenue récemment à l'Université de Franche-Comté, est relatif à la profession d'huissier de justice. Il repose sur une triple approche : la définition d'une problématique qui interroge le contexte de l'action publique en Belgique, un travail de discussion théorique pour saisir les modèles pertinents qui s'y rapportent et une démarche empirique multiple. Cette dernière se compose d'une double enquête par questionnaires, d'observations participantes, d'entretiens semi-directifs de même qu'une analyse de documents officiels et internes. Tous ces éléments éclairent un groupe professionnel en tension constante entre les régulations du marché et de l'État, lequel n'a d'ailleurs jamais manifesté son intention de modifier le statut de ce corps, privilégiant des négociations ponctuelles, circonstanciées et aléatoires.

Au fil des années, le périmètre des missions a diminué, ainsi que les moyens d'action. La profession oscille, dès lors, entre une fonction économique de récupération de créance, une fonction sociale par la nécessité d'y intégrer de la médiation, et une fonction juridique par l'exercice d'activités (notamment coercitives) mandatées par la justice. Exerçant un métier flou, souvent considéré comme un *dirty job*, l'huissier s'interroge sur le sens et le devenir de sa profession, ainsi que sur sa capacité d'agir envers ses concurrents et le pouvoir prescripteur (le politique).

Christian Préaux, docteur en sociologie de l'université de Bourgogne-Franche-Comté, est huissier de justice et médiateur. Il est également chargé d'enseignement à l'Université du Hainaut (Belgique).

www.eme-editions.be

ISBN : 978-2-8066-4142-7

31 €



Christian Préaux

LES MUTATIONS DE LA PROFESSION
D'HUISSIER DE JUSTICE

SOCIOLOGIE

Christian Préaux

LES MUTATIONS DE LA PROFESSION D'HUISSIER DE JUSTICE

L'exemple de la Belgique

